

## Evocation de l'exceptionnelle personnalité de James Reilly \*



par le Pr Pierre MOLLARET \*\*

Je m'excuse de ne pouvoir me reporter, à l'occasion, à un texte écrit à l'avance, étant donné le déficit de ma vision et je prie l'auditoire de se contenter d'un exposé ayant valeur d'un impromptu tiré de la fréquence de mes contacts avec l'extraordinaire personnalité de James Reilly. Pour tenter de la comprendre, force sera d'insister déjà sur les problèmes de sa nationalité officielle, posés par les vicissitudes de son enfance et de son adolescence. A l'origine, joua indiscutablement la nationalité irlandaise, puisque l'un de ses bisaïeux fut un insurgé irlandais, condamné à mort, mais ayant pu échapper à temps à celle-ci en passant clandestinement en France. Ses enfants adoptèrent plus tard la nationalité française. Cette dernière fut remise en question par les décès de son père et de sa mère quand il n'avait que trois ans et demi. Il tomba alors sous l'autorité d'un parent irlandais qui ne pensa qu'à s'en débarrasser, en l'enfermant dans un « College » irlandais de la dernière qualité. On comprend que de tels bouleversements à un âge aussi tendre furent indiscutablement le point de départ d'un complexe d'isolement social, ainsi que d'un renfermement psychologique. Mais, plus tard, sa volonté de devenir définitivement Français s'affirma lors de la Première Guerre mondiale, avec son engagement volontaire dans l'infanterie, par chance suivi d'une affectation dans un laboratoire militaire.

Sa venue en France avait été due à la rencontre d'une personnalité féminine d'une haute valeur morale. Elle décida de se charger d'assurer les moyens matériels d'achever d'abord ses études scolaires. A la suite de celles-ci, sa bienfaitrice lui conseilla de s'orienter vers une carrière médicale, mais à condition qu'il s'inscrive à la Faculté de Paris. C'est ainsi que

---

\* Communication présentée à la séance du 22 janvier 1983 de la Société française d'histoire de la médecine.

\*\* 12, rue du Parc-Montsouris, 75014 Paris.

nous allons avoir à connaître un Reilly de 16 ans et demi, passant les concours d'externat et d'internat de Paris, assurant parallèlement des fonctions modestes à l'hôpital de l'Institut Pasteur, aux côtés de Veillon. Ce séjour pastorien finira mal, mais il aura permis la révélation de son avenir bactériologique par la découverte d'une technique d'isolement, en hémoculture profonde, de colonies de germes anaérobies. Faut-il souligner que cette technique occupe toujours une place fondamentale dans tous les laboratoires internationaux !

C'est à ce moment que la mort subite de sa bienfaitrice va permettre aux héritiers irlandais de celle-ci de mettre fin sans délai à la pension qu'elle assurait. C'est ainsi que Reilly devra continuer ses études médicales avec les difficultés que l'on imagine, comme on imagine que cette seconde période d'impécuniosité va renforcer son comportement de volontaire isolement.

Les hasards de sa carrière militaire l'avaient fait entrer en contact avec Marcel Garnier, spécialiste estimé de la pathologie hépatique ; c'est ainsi que naquit de leur collaboration le détachement, dans une entité plus qu'imprécise alors, celle de l'atrophie jaune aiguë du foie, des formes graves et trop souvent mortelles de la spirochétose ictéro-hémorragique.

A cette époque régnait dans les hôpitaux de l'Assistance Publique à Paris une carence extrême des recherches de laboratoire, puisqu'il n'y avait que deux laboratoires centraux de recherches. L'essentiel de la recherche médicale se faisait uniquement dans ce qu'on appelait « un laboratoire de service » ; un tel laboratoire n'existait qu'en très petit nombre et se réduisait à une pièce unique, avec un matériel technique plus que réduit et avec une collaboration réduite à une infirmière sans diplôme et éduquée (si l'on peut dire) au seul profil des diagnostics de la spécialité d'un chef de service, ne lui ayant dispensé qu'une éducation embryonnaire et plus que rétrécie.

Ce ne sera que quand Reilly aura rencontré le professeur Teissier, titulaire de l'unique Clinique des maladies infectieuses, installée dans l'hôpital Claude-Bernard de l'époque, et où l'Assistance Publique créa un troisième laboratoire central, en 1922, avec un chef de laboratoire nommé par une parodie de concours, que Reilly put commencer ses travaux.

A cette date, il faut insister sur la modicité de ses ressources personnelles réduites à deux ordres d'émoluments de fonctionnaire : d'une part, les émoluments (modestes) de chef de laboratoire ; d'autre part, les émoluments (plus médiocres encore) de médecin des épidémies ; nommés sans limite d'âge par le Conseil d'hygiène de Paris (alors de la Seine) ces médecins étaient chargés d'enquêter sur des décès suspects, susceptibles de relever d'une maladie infectieuse et, dans l'affirmative, de découvrir l'origine de la contagion. C'est dans ces conditions qu'il s'installa dans des locaux qu'il ne devait plus quitter.

Pour éviter de perdre des heures de travail, Reilly avait accepté de partager le déjeuner de la salle de garde des internes, déjeuner qui représentait

le temps fort de son régime alimentaire. Par contre, ce déjeuner était l'heure de détente de Reilly, au contact des jeunes générations admiratives de l'érudition de sa culture. Mais cette admiration devenait sans bornes quand il consentait à dévoiler la richesse d'un humour d'une exceptionnelle qualité, spécialement quand il consentait à faire revivre une mystification, voire un génial canular, humour qui ne connut jamais d'échec, car tout avait été programmé avec la minutie d'une expérience de laboratoire.

Je dois encore souligner combien sa modestie n'était pas feinte, puisque jamais les professeurs Teissier, puis Lemierre, ne purent le faire consentir à s'inscrire à une agrégation qui n'aurait d'ailleurs jamais rencontré un rival. Jamais il ne consentit à donner une acceptation d'avance de la Légion d'honneur qui lui fut finalement « imposée ». C'est de la même manière qu'il fut accueilli de force à l'Académie de Médecine. Par contre, un refus ne put jamais être levé, celui que son nom soit présenté à une candidature au prix Nobel.

Un autre souvenir à évoquer est celui de son modeste appartement de la rue de Vaugirard, modeste dans ses dimensions certes, mais où l'on sentait dans le mobilier et la mise en valeur de celui-ci, la dominance d'un parfait bon goût. L'accès de cet appartement était très exceptionnellement consenti, quand il était souffrant et prisonnier de son lit ; alors, seuls les privilégiés bénéficiaires du prêt, par la concierge, de la clef d'entrée du logis dans lequel il s'était enfermé, la clef étant rendue à la concierge, la visite finie.

Mention doit être faite enfin, disons de l'existence d'un « ange gardien », à qui rien n'était caché et qui fut la plus dévouée, d'une assistante sociale, jouant à la fois le rôle d'infirmière, celui de confidente et celui de gouvernante, tous rôles exercés dans la plus grande et la plus respectueuse discrétion ; ce dernier rôle n'était trahi que lors de la découverte de l'existence d'un problème devenant source d'une inquiétude dissimulée au maximum ; elle n'hésitait pas alors à aller révéler cette inquiétude à celui des intimes qui lui paraissait susceptible de régler le problème. J'en citerai deux exemples se situant au moment du passage à la retraite.

Le premier exemple n'avait pas besoin d'être avoué, parce que plus que soupçonné ; chacun des intimes considérait que l'abandon de son laboratoire, avec l'arrêt de ses recherches et la fin de la fréquentation quotidienne de la salle de garde, ne pourraient être longtemps supportés. Aussi, l'annonce de la date fatidique, par une Administration soumise à de multiples pressions dont les miennes ne furent pas les moins pressantes, fut-elle accompagnée de l'annonce que, tant qu'il le souhaiterait, il continuerait à disposer des mêmes moyens de recherches, dans les mêmes locaux. Inutile de dire ce que fut le soulagement de Reilly et le retour immédiat à son dynamisme antérieur.

Le second exemple, presque concomitant, fut d'ordre financier, à savoir qu'il fut mis en demeure par la tutelle financière de choisir, au nom de règlements réglant les cumuls de tout fonctionnaire, entre la retraite de chef de laboratoire ou celle de médecin des épidémies de la Préfecture de

Paris, rôle qu'il avait tenu à assumer jusqu'à sa retraite. En réalité, la crainte du retour d'une ultime phase de médiocrité financière avait été parée d'avance, parce que prévisible, car en tant qu'attentif responsable du Fonds de solidarité du corps médical hospitalier parisien, j'avais pu obtenir de l'unanimité de mes collègues que Reilly fût inscrit, le jour de sa retraite, parmi les membres d'honneur bénéficiaires à plein tarif de l'indemnité, combien supérieure au cumul des deux médiocres retraites évoquées. Si bien que, le jour même de l'arrivée de l'interdiction d'un cumul, « l'ange gardien » lui remit la lettre du Fonds de solidarité, arrivée « par hasard » et par le même courrier, avec l'annonce bancaire de l'inscription à son compte du premier trimestre. Aucun refus de cet argent n'était possible puisqu'il aurait sciemment causé la plus grande peine au Corps médical parisien tout entier.

C'est ainsi que, pendant plus d'un tiers de siècle, j'eus le privilège de multiples entretiens pendant lesquels je prenais la précaution de rester fidèle aux comportements de mes prédécesseurs Teissier et Lemierre, pour convaincre de plus en plus que rien ne serait changé dans l'atmosphère des rapports auxquels il s'était habitué, l'appelant aussi souvent que possible pour discuter le cas d'un entrant posant un problème ; en allant m'asseoir au laboratoire ; en répondant à des questions débordant un peu plus, à chaque fois, le champ clos purement médical pour satisfaire, par exemple, sa curiosité sur des domaines d'actualité, tels les problèmes de défense de la profession médicale hospitalière de l'Intersyndicat. Peu à peu s'abolirent l'une après l'autre les barrières dont il s'était entouré, venant fidèlement s'asseoir chaque semaine à ma leçon personnelle, en discutant à la sortie de telle ou telle prise de position épidémiologique et acceptant finalement des invitations à dîner pour discuter dans un petit cercle d'esprits très ouverts et particulièrement attentifs à ses propos. Ainsi devait naître la certitude de la naissance d'une estime profonde et d'une confiance dont « l'ange gardien » avait tant de plaisir à me marquer les progrès.

J'arrêterai ici la tâche qui m'avait été confiée par la Société française d'histoire de la médecine de faire connaître la personnalité de James Reilly, modèle exceptionnel de savant ayant poussé à l'extrême l'austérité volontaire de son existence quotidienne, comme le souci de protection intégrale de son indépendance d'esprit. Aussi comprendra-t-on, toutes les fois que surgit l'évocation des deux heures d'un entretien du soir où je retrouvai intacts toute la qualité de ses jugements et tout le charme de sa pensée ; je le laissai prêt à s'abandonner à un sommeil que rien ne laissait prévoir qu'il ne devait point connaître l'habituel réveil, tôt, à l'aube du lendemain.